



## SEMINAIRES SOUS REGIONAUX ESS NOTE DE CADRAGE

### 1. CONTEXTE

Les Séminaires sous régionaux sont une des activités programmées dans le projet d'appui à la structuration du Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS) financé par la Fédération Genevoise de Coopération en partenariat avec l'ONG IRED et l'IPD –AOS.

### 2. OBJECTIFS

Permettre aux Réseaux nationaux-membres du RAESS et aux acteurs africains de l'ESS (coopératives, entreprises sociales, mutuelles...) de :

- mieux se connaître ;
- d'échanger leurs expériences ;
- de définir leurs besoins d'appuis ;
- d'élaborer leur stratégie et leur plan d'action futurs.

### 3. PERIODES ET LIEUX DE REALISATION

#### **Séminaire sous régional Afrique Centrale Francophone**

Période proposée : les 14, 15, 16 mars 2016

Lieu : Institut panafricain de Développement de l'Afrique Centrale (IPD-AC), Douala, Cameroun.

Pays mobilisés : Cameroun ; Guinée Equatoriale ; République Centre Africaine ; Gabon ; Tchad ; Congo Brazaville.

Organisateurs : RESSCAM au Cameroun, Réseau-chef de file de la sous-région Afrique Centrale Francophone, représenté par **Madame Elise Pierrette MEMONG MENO Epse MPOUNG** avec l'appui de l'IPD-AC (Afrique Centrale), en qualité de structure-partenaire, représenté par son Directeur, **Monsieur Romuald PIAL**.

#### **Séminaire sous régional de l'Afrique de l'Ouest**

Période proposée : les 12,13,14 avril 2016

Lieu : Université Africaine de Développement Coopératif (UADC), Cotonou, Bénin.

Pays mobilisés : Bénin ; Togo ; Côte d'Ivoire ; Guinée Conakry

Organisateurs : GBESS au Bénin, Réseau-chef de file de la sous-région Afrique de l'Ouest, représenté par **Monsieur Patrice LOVESSE** avec l'appui de l'Université Africaine de Développement Coopératif (UADC), en qualité de structure-partenaire, représentée par sa Vice-recteur, **Madame Rachel-Claire OKANI**.

#### **Séminaire sous régional de l'Afrique du Sahel**

Période proposée : les 19, 20, 21 mai 2016



Lieu : Institut Panafricain de Développement de l'Afrique Ouest et du Sahel (IPD-AOS), Ouagadougou, Burkina Faso.

Pays mobilisés : Burkina Faso ; Niger ; Mali ; Sénégal ; Cap Vert

Organisateurs : RENAPESS/BF au Burkina Faso, Réseau-chef de file de la sous-région Afrique du Sahel, représenté par **Monsieur Mahama SAWADOGO** avec l'appui de l'IPD-AOS (Afrique de l'Ouest et du Sahel), en qualité de structure-partenaire, représenté par son directeur, **Monsieur Fernand KELLER**.

#### **4. PROGRAMME PREVISIONNEL**

Nombre : 25 participants par séminaire sous régional, répartis comme suit :

- 3 internationaux
- 15 régionaux
- 7 nationaux.

Critères de sélection des participants régionaux et nationaux :

- Responsable d'une entreprise de l'ESS
- Minimum une année d'exercice
- Etre en règle vis-à-vis du réseau national
- Membre d'un réseau national
- Dynamisme local et institutionnel.

La sélection sera réalisée en étroite concertation avec les structures-partenaires : IPD-AC ; IPD-AOS et UADC.

Des partenaires futurs et des acteurs africains de l'ESS, non membres du RAESS, pourront être invités à participer à ces séminaires sur étude préalable de leur dossier.

Déroulé :

**1<sup>ère</sup> journée** : restitution du diagnostic des dynamiques et initiatives sous régionales et nationales en lien avec l'ESS ;

**2<sup>ème</sup> journée** : analyse des besoins des acteurs de l'ESS (entreprises sociales, coopératives, mutuelles...), membres de réseaux nationaux, articulés autour des problématiques africaines de l'emploi, de l'entrepreneuriat social et du développement local ;

**3<sup>ème</sup> journée** : atelier de planification d'accompagnement de la dynamique sous régionale, nationale et locale au regard des politiques publiques mises en place sur le champ de l'ESS.

Chaque réseau-chef de file communiquera aux membres du comité de gestion du projet le programme détaillé du séminaire de sa sous-région, élaboré en concertation avec la structure-partenaire associée : IPD-AOS ; IPD-AC ou UADC.

Au terme de chaque séminaire sous régional, chaque réseau-chef de file établira un compte rendu exhaustif du déroulement des activités programmées sous forme d'un mini-rapport à envoyer aux membres du comité de gestion du projet et au partenaire.

Animation : Les équipes d'animateurs de chaque séminaire sous régional seront choisis par l'IPD en concertation avec les réseaux-chef de file.



Logistique : chaque réseau-chef de file sera responsable de la logistique et du bon déroulement de chaque séminaire sous régional en concertation avec la structure-partenaire associée.

## 5. BUDGET

Le budget alloué pour chaque séminaire est de l'ordre de **21 500€ réparti comme suit** :

3 billets d'avion pour les participants internationaux : 2 000 €

15 billets d'avion pour les participants régionaux : 9 000 €

7 billets d'avion/train/bus pour des participants nationaux : 500 €

Logement/nourriture et frais annexes pour 25 participants et 4 nuitées par participant : 9 000 €

Salle et matériel pédagogique : 1 000 €

Chaque réseau-chef de file communiquera aux membres du comité de gestion du projet le budget détaillé du séminaire de sa sous-région, élaboré en concertation avec la structure-partenaire associée : IPD-AOS ; IPD-AC ou UADC. Chaque budget sera annexé de plusieurs devis.

Au niveau de chaque sous-région, le partenaire mobilisé agira en qualité d'administrateur des fonds. Ainsi, le budget alloué par séminaire sera transmis directement par l'IRED au partenaire sur un compte libellé en Euros, dédié au projet. Ledit partenaire règlera les différents prestataires (billets d'avion; déplacements locaux; restauration; hébergement....) sur présentation de factures. Chaque partenaire en charge de la gestion fonds du séminaire rédigera un rapport financier pour transmission ensuite au comité de gestion du projet.

Chaque réseau-chef de file, appuyé par sa structure-partenaire, aura aussi la responsabilité au niveau de sa sous-région de mobiliser ses réseaux-membres dans la recherche de financements nationaux et locaux supplémentaires pour assurer la bonne réalisation de son séminaire sous régional en cas de dépassement du budget global initialement alloué.